



PROGRAMME DE FORMATION

Conseiller Conjugal et Familial

Mise à jour le 15 janvier 2025

LA

Fédération Nationale Couples et Familles

Est reconnue d'utilité publique.

Est certifiée Qualité QUALIOPi pour ses actions de formation.

A été agréée par le Ministère des Solidarités et de la Santé le 23/12/1977.

Est agréée Education Complémentaire Enseignement Public depuis le 9/2/2005, renouvelé le 1/2/2022.

Est agréée Jeunesse et Education Populaire depuis 1973, renouvelé le 11 juillet 2023.

Est un organisme de formation professionnelle depuis le 6 août 1976 (Ministère du travail).

La FNCF est une association non confessionnelle, d'approche humaniste, affirmant la dignité et la valeur de la personne.

Elle a pour objectifs de :

Promouvoir les valeurs humaines relatives à la personne, au couple, à l'enfant, à la famille.

Aider, en cas de difficultés relationnelles, la personne, le couple, la famille en respectant leurs désirs et leurs propres valeurs.

Apporter des informations sur la vie en couple et en famille, sur l'affectivité, la sexualité, la contraception, les conduites à risque...

Permettre grâce à l'accueil, l'écoute, le dialogue, une réflexion et une prise en compte de tous les aspects de la vie affective, sexuelle, amoureuse et relationnelle de la personne.

Mener des actions préventives auprès des jeunes par l'information et l'éducation affective et sexuelle ; les préparer à la vie en couple et à la fonction parentale.

Permettre à chacun de se connaître et de mieux vivre ses relations à l'autre, en couple et en famille.

Assurer des formations aux personnes intervenant dans les domaines de compétences de la Fédération

FORMATION

CONSEILLER CONJUGAL ET FAMILIAL

Cette formation donne lieu à une certification reconnue par l'Etat (fiche RNCP 38813)

Organisme certificateur : Fédération Nationale Couples et Familiales.

Date d'enregistrement : 27 mars 2024

Organisme de formation certifié Qualité QUALIOPI pour ses actions de formation.

Formation en présentiel, niveau 6.

480 heures.

Les activités et fonctions du CCF sont régies par l'arrêté du 3 décembre 2010 relatif à « la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial ».

INFORMATIONS GENERALES

Lieu de la formation :

Paris/Ile de France : 28 place Saint Georges
75009 Paris

Possibilité d'organiser des formations en région (Toulouse, Valence, Nantes). Des salles sont louées à cet effet.

Tarif de la formation pour 2 ans :

- Financement personnel : 8150 € TTC
- Financement professionnel : 9400 € TTC
- Frais de sélection : 120 € (non remboursables)

Les frais de déplacement, de logement et de restauration sont à la charge du stagiaire.

Calendrier 2025/2026, 1ère année :

2025 : 10,11 oct. ; 7,8 et 28,29 nov. ; 12,13 déc.

2026 : 9,10 et 30,31 janv. ; 20,21 fév. ; 13,14 mars ;
10,11 avril ; 29,30 mai ; 12,13 juin.

Contact :

Secrétariat de la formation :

Anne-Françoise Charpentreau
06 61 11 99 80

secretariat@couplesetfamilles-formation.com

Financement de la formation :

Alix de la Bastide
07 54 38 75 90

administration@couples-et-familles.com

Quelques chiffres :

Promo 2021-2023 : 43 stagiaires

96 % sont satisfaits ou très satisfaits

86 % ont obtenu leur qualification

La formation de Conseiller Conjugal et Familial est ouverte aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à nous contacter.

Référente handicap : Isabelle Doxis – 06 77 93 56 54 – isabelledoxis.pro@gmail.com

LE METIER

Le conseiller conjugal et familial (CCF) assure une fonction d'information, de prévention, d'accompagnement et d'orientation dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle. Son intervention est destinée à tout public et s'exerce dans le cadre d'entretiens individuels, de couple ou de famille, d'animations collectives ou de groupes de parole.

Le CCF est formé pour mener des entretiens en lien avec des problématiques conjugales et familiales. Il est aussi en capacité d'accompagner des personnes vivant des situations de violence conjugales et/ou intrafamiliales.

Le travail du CCF s'inscrit dans un réseau de professionnels reconnus afin d'assurer sa fonction d'orientation ainsi que la mise en place de projets dans son domaine de compétences et nécessitant la mobilisation de partenaires.

Les actions d'information et de prévention s'inscrivent dans une démarche globale de promotion de la santé. Elles s'exercent dans le domaine de la santé sexuelle au sens donnée par l'OMS, notamment pour la contraception, l'interruption volontaire de grossesse et la prévention des infections sexuellement transmissibles, sujets sur lesquels le conseiller conjugal et familial est habilité à accompagner les personnes, notamment lors d'entretiens pré-IVG et post-IVG.

DEBOUCHES ET SUITE DE PARCOURS

Le conseiller conjugal et familial peut exercer en tant que salarié d'une institution (privée, associative ou fonction publique). Cela peut être dans un Centre de Santé Sexuelle, d'orthogénie, une PMI, en EVARS (Espaces de Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle), dans des structures municipales, départementales, dans des collectivités territoriales, dans des établissements publics et parapublics, dans des maisons de jeunes, en libéral, en association ou en entreprise.

Le CCF peut aussi choisir d'exercer en libéral ou de combiner plusieurs statuts.

Une poursuite d'études est possible vers des métiers proposant des approches spécifiques d'accompagnement des couples et des familles (approche systémique, analyse transactionnelle, PNL, etc.) ou vers de la médiation sociale et familiale.

PUBLIC CONCERNE et PREREQUIS

Public concerné :

Toute personne pouvant justifier des prérequis demandés et souhaitant exercer un métier d'aide et d'accompagnement dans le domaine de la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Prérequis :

Justifier d'un diplôme de niveau 5 du répertoire national des certifications professionnelles dans les domaines suivants : médical, paramédical, social, éducatif, psychologique, juridique, animation ou avoir obtenu l'attestation de formation EAV (Accueil informatif pour une éducation à la vie) et justifier de 200 heures d'activités d'accueil et d'information relatives à la vie sexuelle, relationnelle et familiale.

PROCEDURE D'ADMISSION

Les étapes de la procédure d'admission :

1. Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation.
2. Entretiens de sélection en présentiel ou en visioconférence :
 - Avec 2 professionnels du conseil conjugal et familial
 - Puis avec un psychologue clinicien

Ces entretiens sont facturés 120 euros et sont non remboursables, quelle qu'en soit l'issue.

Ils permettent d'évaluer les motivations et les aptitudes du candidat à suivre la formation

L'avis définitif est donné par le comité pédagogique, après examen des candidatures.

Couples et Familles fait systématiquement connaître les dates limites d'inscription. Ces dates s'imposent à tous.

Délai :

A l'issue de la procédure d'admission, le candidat qui reçoit une réponse positive peut s'inscrire jusqu'à 1 mois avant la date d'ouverture de la session.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les compétences du Conseiller Conjugal et Familial seront les suivantes :

Accueillir, informer, et orienter concernant le champ de la sexualité dans ses dimensions affectives, relationnelles et sexuelles.

Mettre en œuvre des actions de prévention et d'information dans le champ de la santé sexuelle et de la lutte contre toute forme de violences.

Aider et accompagner à la vie sexuelle dans ses dimensions affectives, relationnelles et sociales et notamment les personnes victimes de violence.

Concevoir et animer des actions collectives, des groupes de parole, dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle, auprès de tout public.

Travailler en équipe, en réseaux et en partenariats.

Evaluer sa pratique professionnelle et assurer une veille sociale et professionnelle.

ACTIVITES PEDAGOGIQUES A EFFECTUER PAR LE STAGIAIRE

La nature des thématiques abordées pendant la formation au conseil conjugal et familial implique une réflexion personnelle sur les représentations et la connaissance de soi. Chacun est invité à interroger son rapport à soi et aux autres afin d'être en capacité d'accompagner des individus, des groupes, des couples et des familles sur des sujets touchant à la vie affective, relationnelle et sexuelle. C'est pourquoi la méthodologie choisie par Couples et Familiales est l'alternance entre des apports théoriques, des élaborations collectives, des mises en situation et des études de cas ainsi que de l'analyse de la pratique.

Formation en présentiel sur 2 ans :

- Sessions interactives pour favoriser les apprentissages.
- Accès à un encadrement direct et des rétroactions immédiates.

Méthodes actives (157 heures) :

- Mises en situation, jeux de rôle : approches expérientielles qui visent à permettre aux stagiaires de s'entraîner aux entretiens (individuels, de couple et de famille).
- Entraînement aux animations collectives (groupes de parole, animations de prévention et de sensibilisation).
- Elaborations collectives : travaux de groupe et réalisation d'actions en groupe de travail.

Apports théoriques (200 heures) :

- Exposés magistraux sur les bases éthiques, juridiques et psychosociales.
- Supports multimédias pour enrichir les contenus.

Les stages pratiques (40 h la première année et 40 h la seconde année)

- 4 stages de (20 heures chacun) permettent de mieux appréhender la profession de CCF et la diversité des contextes dans lesquels elle peut s'appliquer : centre de santé sexuelle, associations, structures municipales...).
- Accompagnement supervisé pour analyser et réfléchir sur sa pratique.

Du travail personnel :

- Lectures d'ouvrages selon une bibliographie proposée en début de formation.
- Une fiche de lecture à préparer et à présenter en première ou seconde année.

La particularité de Couples et Familiales.

Regroupement en immersion (36 heures) :

- Ce regroupement pendant plusieurs jours en immersion totale permet aux stagiaires de se retrouver dans un cadre favorisant l'approche expérientielle à travers des mises en situation et des jeux de rôle favorisant un approfondissement des entretiens de conseil conjugal et familial et une approche réflexive (voir le déroulé pédagogique pour plus de détails sur le contenu).

CONTENU DE LA FORMATION

Formation organisée en 6 BLOCS, entièrement en présentiel, de 480h répartis sur deux années :

21 sessions	357 h
Regroupement en immersion	36 h
4 entretiens réflexifs de suivi individuel	4 h
4 stages	80 h
Suivi mémoire par une personne extérieure	3 h
TOTAL heures pour les 2 années	480 h

ANNEE 1 : LES BASES DU METIER DE CCF (229 heures)¹

11 sessions de 2 jours (187h) + entretiens réflexifs (2h) + 2 stages (40h)

⇒ Soit 229 heures la première année.

<ul style="list-style-type: none"> Acquisition de connaissances spécifiques au champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle. Techniques d'animation collective afin de mener des séances d'information, de sensibilisation et de prévention dans le domaine de la vie affective, relationnelle et sexuelle auprès d'enfants, adolescents, jeunes adultes. 	68 h
<ul style="list-style-type: none"> Les bases de l'entretien de conseil conjugal et familial, les principes de l'écoute active (counseling), la relation d'aide. Les étapes d'un entretien. 	34 h
<ul style="list-style-type: none"> Entretiens centrés sur l'IVG (entretiens pré et post IVG). Désir d'enfant, grossesse, naissance. 	17 h
<ul style="list-style-type: none"> Méthodologie de projet, travail en réseau. 	34 h
<ul style="list-style-type: none"> Fondements théoriques sur le couple et la famille. Différentes formes du groupe familial. PMA, adoption. 	34 h
<ul style="list-style-type: none"> Entretiens réflexifs individuels 	2 h
<ul style="list-style-type: none"> 1 stage « Intervention Animation Scolaire ». 1 stage « Travail en réseau ». 	20 h 20 h
TOTAL heures 1^{ère} année	229 h

ANNEE 2 (251 heures) : APPROFONDISSEMENT DU METIER DE CCF¹

10 sessions de 2 jours et regroupement en immersion (206h) + stages (40h) + entretiens réflexifs (2h) + accompagnement mémoire (3h).

⇒ Soit 251 h heures la seconde année.

<ul style="list-style-type: none"> Approfondissement de l'entretien en conseil conjugal et familial. Les événements de la vie d'un couple. Handicap et vie affective, relationnelle et sexuelle. 	85 h
<ul style="list-style-type: none"> Connaissance des publics en situation de vulnérabilité, des formes de violences et impact sur la vie affective, relationnelle et sexuelle. Aspects juridiques en lien avec les situations de violence, signalement, IP. 	17 h
<ul style="list-style-type: none"> Regroupement en immersion (dynamique de groupe, posture professionnelle, techniques d'entretien). Techniques d'animation de groupes de parole. Professionnalisation, éthique, analyse de la pratique, s'installer en tant que CCF. 	36 h 34 h 34 h
<ul style="list-style-type: none"> 1 stage en centre de santé sexuelle ou centre d'orthogénie (20 h). 1 stage « Double écoute » avec un CCF (20 h). 	20 h 20 h
<ul style="list-style-type: none"> Entretiens réflexifs individuels 	2 h
<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement mémoire 	3 h
TOTAL heures 2^{ème} année	251 h

¹ Voir détail des contenus dans le déroulé pédagogique

EVALUATIONS DE LA FORMATION

- *Test de positionnement en début de formation.*
- *Mises en situation d'entretien de conseil conjugal et familial.*
- *Mise en situation d'animation collective.*
- *Quizz de connaissances.*
- *Elaboration collective.*
- *Fiche de lecture.*
- *Entretiens individuels réflexifs*
- *Rapports de stage.*
- *Etudes de cas.*

Le mémoire de pratique professionnelle

- *La soutenance du mémoire de pratique professionnelle ne peut se faire qu'une fois les 6 blocs validés.*
- *L'évaluation (soutenance orale) est réalisée à l'issue du parcours de formation. Ce travail personnel écrit et oral, évalue les compétences globales et transversales des candidats.*

MOYENS DE DEROULEMENT ET D'ASSISTANCE

Personnes chargées d'assister les stagiaires dans la formation :

Assistance technique :

- Alix DE LA BASTIDE, responsable administrative et financière
- 07 54 38 75 90
- administration@couple-et-familles.com
- Réponse sous 2 jours ouvrés

Assistance pédagogique :

- Isabelle DOXIS, responsable pédagogique
- 06 77 93 56 54
- isabelledoxis.pro@gmail.com
- Réponse sous 2 jours ouvrés

Modalités techniques et pédagogiques de suivi des stagiaires :

Accompagnement renforcé des stagiaires :

- *Chaque stagiaire a un formateur référent. Ce dernier assure un suivi individuel du stagiaire, il répond à toute question concernant la pédagogie, il corrige ses rapports de stage, participe aux bilans d'équipe permettant d'être en lien avec les autres formateurs. Il mène les entretiens réflexifs individuels tout au long du parcours de formation. Le stagiaire peut interpeler son référent par mail avec un délai de réponse de 2 à 5 jours ouvrés.*

Ressources pédagogiques :

- *Accès à un extranet contenant les supports de cours, les bibliographies et les méthodologies déposés au fur et à mesure de la formation.*
- *Mise à disposition de supports pédagogiques en lien avec les pratiques de CCF.*

Encadrement des stages et du mémoire de pratique professionnelle :

- *Préparation préalable aux stages avec des objectifs clairs, une méthodologie de rapport de stage et un suivi renforcé par le référent.*
- *Aide à la préparation du mémoire, étude de la méthodologie et accompagnement personnalisé par un guidant de mémoire.*